

FORMATIONS À LA SÉCURITÉ : CADRE RÉGLEMENTAIRE ET OBLIGATIONS

Optimisez votre plan de formation en intégrant les obligations légales de sécurité. Assurez la montée en compétence de tous les salariés, y compris les nouveaux et intérimaires. Faites de la formation un pilier de votre politique RH.

Objectifs pédagogiques

- Identifier les formations obligatoires selon les postes.
- Expliquer les besoins spécifiques des nouveaux arrivants.
- Décrire la périodicité et la traçabilité des formations.
- Relier la formation sécurité aux enjeux RH.



Niveau Initiation



Tous publics



7h environ



Aucun prérequis



Sans audio description
ni sous-titrage

Matériel nécessaire

- Disposer d'un ordinateur ou d'une tablette
- Une connexion Internet

Modalités d'évaluation des acquis

- Auto-évaluation sous forme de questionnaires
- Exercices sous formes d'ateliers pratiques
- Questionnaire de positionnement & Evaluation à chaud.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accès au cours en ligne
- Cours théorique au format vidéo
- Accessible via un ordinateur ou une tablette
- Assistance par téléphone et/ou email



FORMATEUR(ICE) :

Disposant de plusieurs années d'expérience dans l'enseignement de cette discipline.



ACCESSIBILITE

Formations en distanciel accessibles aux personnes à mobilité réduite
Audiodescription et sous titrage non disponibles

PROGRAMME

Formations obligatoires selon les postes (ex : incendie, gestes et postures, CACES)
Cas des nouveaux arrivants, intérimaires et jeunes travailleurs
Périodicité, modalités, traçabilité
Enjeux RH : impact sur le plan de formation
Validation